



COMMUNE
DE
SAINTE ANASTASIE

RELEVÉ des DECISIONS
du 17 Juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 11 juillet 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – Mme FOURES Josiane - HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes ARNAUD GIBOULET Sophie- POULLET Danielle - SCHMITT Marie Gil – BAECKER Sybille - DE CORO Jessica - MM NEVEU James – MM AUBIN Dimitri COULON Daniel - BECHARD Alain – REBUFFAT

ABSENTS EXCUSES : MM FABRE Alain - ALTIER Jonathan – Mmes PANAFIEU Blandine - MENALDO KEBDANI Nadia

PROCURATIONS : M. FABRE à M. HIBSCHELE
Mme PANAFIEU à M. CHABAUD
Mme MENALDO KEBDANI à M. REBUFFAT

Soit 18 votants

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance :

1. **Désignation du secrétaire de séance** : Madame ARNAUD GIBOULET est désignée secrétaire de séance.
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2024** : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.
3. **Attribution du marché de travaux du renouvellement des menuiseries**

A l'unanimité, le marché de renouvellement des menuiseries est attribué :

Lot 1 mairie et annexe : TOUT FAIRE MATERIAUX (Saint-Chaptes) pour un coût de 47 845.76 € HT

Lot 2 : hall de la maternelle et façade de l'A.L.S.H. : Sarl DUCROS (Uzès) pour un coût de 21 665.91 € HT

4. **Demande de subvention au conseil départemental pour des aménagements touristiques**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du conseil départemental pour les aménagements touristiques, dont le montant est estimé à 11 813.00 € HT (table d'orientation, tables de piques nique, signalisation Castellans et jardin de la chapelle).

5. **SMEG : renouvellement du marché de fourniture d'électricité – adhésion au groupement d'achat**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au groupement de commande créé pour lancer le nouveau marché de fourniture d'énergie à compter de 2026.

Porte des Gorges du Gardon - Site classé

6. SMGG : nouvelle convention de débroussaillage dans le cadre de LIFE TERRA MUSIVA :

La convention avec le SMGG pour une nouvelle convention autorisant le débroussaillage sur une superficie de 18 ha environ est approuvée à l'unanimité.

7. Renouvellement de la convention avec l'association US Régordane :

La convention de mise à disposition du stade auprès de l'US Régordane pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2024 est approuvée à l'unanimité.

8. Renouvellement de la convention avec le Centre Sportif Gardois

Le renouvellement de la convention avec le Centre Sportif Gardois pour l'animation du mercredi après-midi au centre de loisirs est approuvé par 17 voix pour et 1 vote contre (Mme PANAFIEU).

9. Restitution d'une avance suite à l'annulation de la location du foyer communal

La restitution de l'avance encaissée au titre de la location du foyer communal est approuvée à l'unanimité.

Le maire,

Gilles TIXADOR

